



ASSOCIATION HISTOIRE DU SCOUTISME EN SARTHE
3, rue de l'Abbaye St Vincent
72000 LE MANS

Assemblée Générale Ordinaire du 5 février 2014

L'assemblée générale ordinaire de l'association Histoire du Scoutisme en Sarthe s'est réunie le 5 février 2014 à 20 heures 30 chez Marie-Claire et Louis-Marie Ligné au Mans, sur convocation du président par mail.

Sont présents :

- Paul Marquet, président, et Annie,
- Marie-Christine Lenain, secrétaire et Daniel, trésorier,
- Eric Andrieu et son épouse,
- Michel Becq,
- Nicole et Michel Boulay,
- Marie-Odile Caffieri,
- Françoise Commissaire,
- Raoul Damilano,
- Françoise Jamin,
- Arnaud Juignier,
- Marie-Claire et Louis-Marie Ligné,
- André Ligné,
- Hélène et Guénoles Ricour,
- Roselyne Terouanne.

Sont excusés et ont adressé leur pouvoir :

- Claude Jamin,
- Jacqueline Guettier.



Château de La Buzardière

Le quorum étant atteint, le président constate que l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- approbation du rapport d'activités,
- approbation du rapport financier,
- questions diverses.

Il donne ensuite lecture du rapport d'activités et du rapport financier de la présidence et ouvre les débats. Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution

Le rapport d'activités porte sur :

- le local des archives chez les Scouts de France de la XVII à l'église Saint Paul de Bellevue à Coulaines. Cinq armoires de rangement sont maintenant installées.
- le site Internet « scoutisme72.fr ». A ce jour, plus de 24 000 visites. Des liens sont installés vers les groupes, les sites du scoutisme en général et les sites locaux : diocèse, Edition de la reinette...
- le bulletin n°3 sur le scoutisme en Sarthe, à paraître très prochainement, traitera du scoutisme en établissement scolaire : St Michel des Perrais, Notre Dame à St Calais, St Paul à Mamers ainsi qu'un article sur Jeanne Trégard, qui a participé au démarrage des guides en Sarthe.

L'assemblée générale approuve le rapport tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Deuxième résolution

Le versement de leurs cotisations 2013 par huit adhérents a rapporté une recette globale de 175 €.

Déduction faite des frais pour 82 €, il ressort un bénéfice de 93 €, qui viendra augmenter les capitaux propres.

L'assemblée générale approuve le rapport tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22 heures 30. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la secrétaire.

La secrétaire
Marie-Christine Lenain

Le président
Paul Marquet